



La Commune



INTOX, BOBARDS ET HYSTERIE D'ETAT... II est temps de LEVER LA SEANCE !

La Lettre de La Commune, nouvelle série, n° 35 – mardi 6 mars 2018

« *T'as un gouvernement qui te vole à tour de bras / Blâme pas le gouvernement mais débarrasse- toi en !* » chantait Robert Charlebois. Inutile de répéter chaque semaine que Macron « ose » annoncer telle ou telle réforme destructrice. Ces réformes sentent la naphthaline, voilà pas moins de 70 ans qu'elles sont « sur le métier ». Pour l'instant, les médias capitalistes et animateurs séniles d'émissions toxiques se jette comme des charognards sur ce qu'il reste du Statut des cheminots. Ils espèrent ainsi détourner les regards de la réforme des transports qui se trame contre toute la population et de toutes les réformes.



Table des matières

[Le spectre de 1995 ?](#)

[Ce qu'il reste du Statut](#)

[« Je comprends la colère des cheminots »](#)

[Un journaliste du « Temps » \(Suisse\)](#)

[Déshabiller Pierre ... n'habille pas Paul](#)

[Qui a dit quoi ?](#)

La responsabilité des dirigeants syndicaux nationaux

Nous attendons les bonnes réponses pour gagner

Les réformes ? Pas question ! Pas une seule !

Oui, nous sommes le nombre ! Nous sommes la force !

Unis, nous vaincrons !

Vive le syndicalisme libre, de revendications et d'action collective !

Tout ce tapage a un air de déjà-vu. En octobre-novembre 1995, la presse « objective » du Capital se ruait sur la SNCF comme la vérole sur le bas clergé. Ainsi, Le Point publiait un dossier lourd de plusieurs pages : « **SNCF, la vérité sur le désastre** » ¹, fustigeant pêle-mêle les « lignes déficitaires » et les salaires astronomiques des conducteurs de train, claironnant que 20% des jours de grève étaient « imputables » au cheminot dans notre beau pays. Exemple parmi d'autres de cette « dépression nerveuse » qui secouait les élites aux ordres.

Le spectre de 1995 ?

Le gouvernement « droit dans ses bottes » de Chirac-Juppé misait sur une longue grève des seuls cheminots qui dresserait contre eux le peuple des usagers. La grève fut longue mais embrassa tous les transports publics, des pans entiers d'EDF, La Poste, France télécom, Education nationale et 575 entreprises privées, rythmée par des manifestations d'une ampleur historique, jusque dans les bourgs du centre de la France...Le gouvernement dût reculer et 18 mois plus tard, Juppé sauta, l'assemblée nationale fut dissoute.

Les gouvernements et leurs agences de com' télévisées bégaièrent. Macron voudrait, semble-t-il, que les cheminots fassent « un mois de grève ». Cela ressemble même à un défi. Tout comme Juppé avait mis les syndicats de « mettre » deux millions de personnes dans les rues en décembre 1995. Le 12 décembre 1995, il y eut le « Juppéthon » dans tout le pays, en masse et en force. Au total, 6 millions de jours de grève au cours de ces trois semaines « très occupées ».

Ah mais, disent les grands spécialistes, nous ne sommes plus en 1995 ! Et, encore moins en 1968 !

Laissons-les se dépatouiller avec leurs pronostics, laissons-les se faire peur. Toute l'intox qu'ils mettent en branle en boucle est le signe le plus marquant de leur fébrilité. Dans les périodes stables, l'information bourgeoise est un subtil dosage de vrai et de faux, plus fort que le mensonge. A cet exercice, les « plumes » et « speakers » font montre d'un certain discernement. Mais là, c'est la curie.

Ce qu'il reste du Statut

Le statut des cheminots ? Il a été réduit à la portion congrue, mais il a encore pour ces gens-là un défaut majeur : la garantie de l'emploi. Pas de licenciement économique.

L'embauche des jeunes cheminots hors le Statut ? La réforme de 2014 le permet déjà !

La réglementation du travail des cheminots (RH077) ? Elle a déjà sauté, en 2016 !

La retraite ? A la suite de la réforme Sarkozy du Régime spécial, les cheminots nés après 1961 partent, non à 52 ans, mais à 62 ans. Seuls les conducteurs peuvent partir à 52 ans, les « sédentaires » ne partent plus à 55 ans. Mais Pujadas a laissé entendre, au détour d'une de ses interjections (face au responsable CGT Good Year) que tous les cheminots pouvaient partir à 52 ans...Ne jamais dire ce qui est, telle est la devise de ce gentil animateur de débat où il est juge et partie. Qu'il mette donc sur la table ses feuilles de paie, notes de frais, jours de congé... Le chef de toutes les SNCF, a palpé 400 000 euros en une année. A défaut de la mythique prime de charbon des roulants, il perçoit peut-être une prime de saignée des effectifs...

« Je comprends la colère des cheminots »

Le journaliste suisse du *Temps* présent lors de cette émission où Pujadas ferrailait contre le militant CGT Good Year, n'a rien d'un syndicaliste. Il n'en était pas moins atterré, au point de dire : « *Ce qui me frappe dans cette affaire de la SNCF, c'est qu'à aucun moment, l'Etat ne reconnaît ses responsabilités. Or, pour avoir regardé le dossier, elles sont quand même IMMENSES. L'Etat a accumulé des réformes ou des demi-réformes. Il y a quand même des choix stratégiques qui ont été fait, qui qui n'auraient pas été faits en Suisse, par exemple, et dans d'autres pays européens et à aucun moment, on n'entend l'Etat par la voix de ses représentants dire - « on s'est trompé » (...). Je comprends, de ce point de vue-là, la colère des*

employés, j'ai passé toute la matinée avec des employés de la SNCF, pas nécessairement des syndiqués et je comprends leur colère d'être, et c'est le deuxième point - Il y a une forme de populisme chez Emmanuel Macron qui consiste au fond à prendre - soit disant - le parti des usagers contre les employés et, ça, je pense qu'en Suisse, ça ne se ferait pas. On ne mettrait pas les employés des chemins de fer contre les usagers, et là, je m'interroge quand même sur la stratégie »

Le titre de l'émission était déjà tout un programme, bien dans l'axe : la réponse souhaitée était déjà contenue dans la question.



Ce qui est en jeu, c'est la transformation de la SNCF en société anonyme et, ainsi même sa privatisation avec à la clé des suppressions de lignes, de gares, de dépôts, les tarifs « dé plafonnés ». Ce qui est en jeu, c'est garder ce qu'on a ! Bas les pattes devant les droits collectifs, à SNCF et partout !

Déshabiller Pierre ... n'habille pas Paul

Les cheminots n'ont absolument pas à avoir honte de leurs acquis et n'ont pas à les justifier devant les vrais privilégiés et ces gouvernants qui entendent inculquer l'obéissance au peuple, le peuple à qui on promet la « reconnaissance », par les sacrifices sociaux sans fin et les réformes sans fin. Si la réforme de la SNCF passe, si « l'action publique 2022 » de la fonction publique passe, il s'en préparera aussitôt d'autres et leurs auteurs s'appuieront à nouveau sur les dégâts causés par les réformes en cours aux usagers, au public. C'est une chaîne sans fin.

Par expérience, les salariés du privé savent que toute remise en cause d'un statut particulier garantissant des vrais droits collectifs annonce une dégradation de leurs conditions d'emploi, de travail et de salaire. Ils savent qu'on n'habillera pas Paul en déshabillant Pierre. Ils savent que la vraie « équité » sera celle qui interdira les licenciements et le travail, garantira l'emploi de toutes et tous, sans aucune discrimination et l'égalité des salaires entre les femmes et les hommes.

Qui a dit quoi ?

Ce qui est annoncé aujourd'hui comme « le fin du fin », comme la nouveauté sortie toute armée du cerveau d'un Jupiter de cour des miracles (Macron), est « dans les tuyaux » depuis des décennies...

Premier exemple, qui a dit : « *Nous vivons en régime capitaliste ---Le régime capitaliste étant ce qu'il est, pour qu'il fonctionne, il faut obéir à ses lois. Ses lois, c'est le profit, c'est le risque individuel, c'est la liberté des marchés, c'est le stimulant de la concurrence...* » ---« *Croyez-vous que dans l'Europe d'aujourd'hui la France pourra, à la fois, maintenir son train de vie, dépenser 25 milliards d'armement et se reposer deux jours par semaine ?* »², Macron ? Non ! Un certain Paul Reynaud, ministre des finances, voici 80 ans !

Autre exemple. Qui a donc affirmé qu'il fallait « **Faire subir aux dépenses publiques une compression massive, en supprimant des services entiers, en réduisant tous les autres, en mettant de l'ordre dans les entreprises privées et les assurances sociales** »³, Moscovici ? Fillon ? Macron ? Non ! Un certain général de Gaulle, voilà 70 ans !

Il est donc question de « faire subir » aux cheminots comme aux agents de la fonction publique, comme aux personnels de l'aviation, comme à tous un train de réformes insupportables. Pour les imposer toutes,

Macron cherche à isoler les cheminots de l'ensemble de la classe ouvrière et de la population qui seront frappés de la même manière...Jusqu'au prochain train d'ordonnances.

La responsabilité des dirigeants syndicaux nationaux

Nous le savons : sans la concertation avec les hautes directions syndicales et leur « association » aux différentes étapes et « domaines » du Plan Macron de destruction sociale, Macron ne peut rien.

Il incombe aujourd'hui aux fédérations de fonctionnaires et de cheminots de « quitter la séance », de refuser tout « dialogue social » avec les ministres anti-sociaux autour de la réforme SNCF ou, pour les fonctionnaires de « l'action publique 2022 », conçue pour la saignée des effectifs de la fonction publique et le démantèlement de tous ses services. C'est la condition première du combat victorieux dont l'objectif immédiat ne peut qu'être : retrait de toutes les réformes.

Oui, les dirigeants confédéraux, les responsables des fédérations peuvent et doivent lever une bonne fois pour toute la séance. Qu'ils fassent confiance à la base, aux millions de femmes et hommes salariés au lieu de se fier à des pourparlers avec les ministres capitalistes.

Nous attendons les bonnes réponses pour gagner

Il y aura le 22 mars.

Faudra-t-il ensuite attendre trois semaines pour une autre action, comme en 2016 ?

Faudra-t-il dire aux cheminots de faire grève seuls « pendant un mois » ?

En quelques jours, tous ensemble, tous unis, nous pouvons faire plier le gouvernement.

A ces questions et à cette nécessité, les directions syndicales nationales devront donner la BONNE REPONSE pour GAGNER. Celle de la fermeté et de l'intransigeance face au Pouvoir, basée sur la force du nombre, de la masse, à même de faire converger LA lutte - les hauts responsables syndicaux, que cela plaise ou non, ont pour tâche de fédérer et confédérer le **Front du refus** qui se lève dans tout le pays.

Les réformes ? Pas question ! Pas une seule !

Oui, nous sommes le nombre ! Nous sommes la force !

Unis, nous vaincrons !

Vive le syndicalisme libre, de revendications et d'action collective !

Mardi 6 mars 2018

¹ Le point -n° 1207- 04-11-1995.

² Cité par : J. Danos - M. Gibelin - **Juin 1936**- réédition Les bons caractères. Page 304

³ **Charles de Gaulle - rompre à tous risques** - Le Monde éditeur -Page 126

Voir aussi dans la catégorie **Lettre de la Commune - Chronique Hebdo**



Il y a quelque chose de pourri au royaume de Macron

Un pouvoir en marche pour sa réélection qui n'en finit pas de traîner des casseroles judiciaires ... Une classe politique en décalage total avec la clairvoyance des masses ... la fin de régime... >>



« La colère sociale est là » ...

A la question ; « Craignez-vous un printemps social ? », Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, invité au Grand Jury RTL-Le Figaro-LCI du 31 janvier 2021, avait répondu : « Non, je... >>



Nous sommes en guerre ... contre Macron !

Leurs élections valent plus que nos vies ! Au plus haut niveau de l'État, toutes et tous savaient, aucun.e n'a rien fait ! C'est l'aveu de l'ex-ministre de la santé, Agnès Buzyn, fait... >>



Pour en finir avec Macron !

La Lettre de La Commune, nouvelle série, n° 124 - Jeudi 30 janvier 2020 Après 56 jours d'un conflit historique, c'est peu dire que Macron et sa politique sont rejetés par une grande majorité... >>



PAS DE RETRAIT, PAS DE TRÊVE ! PAS DE RETRAIT, PAS DE RENTRÉE !

La Lettre de La Commune, nouvelle série, n° 123 - Samedi 28 décembre 2019 Déjouant tous les pronostics, la détermination et la pugnacité des grévistes restent intactes au 24ème jour de grève... >>



Contre Macron et sa réforme des retraites : grève générale !

La démonstration de force des salariés contre la réforme des retraites engagée le 5 décembre se poursuit et certains secteurs très déterminés comme les transports publics (SNCF, RATP),... >>